



TAXE D'APPRENTISSAGE 2023

GUIDE PRATIQUE



Code UAI :

iaelyon - Université
Jean Moulin :
069 22 03 V



think
large

La Taxe d'Apprentissage est composée de **2 parts** :

1 La **part apprentissage** correspondant à 0.59% MS N et est prélevée mensuellement par l'URSSAF/MSA.

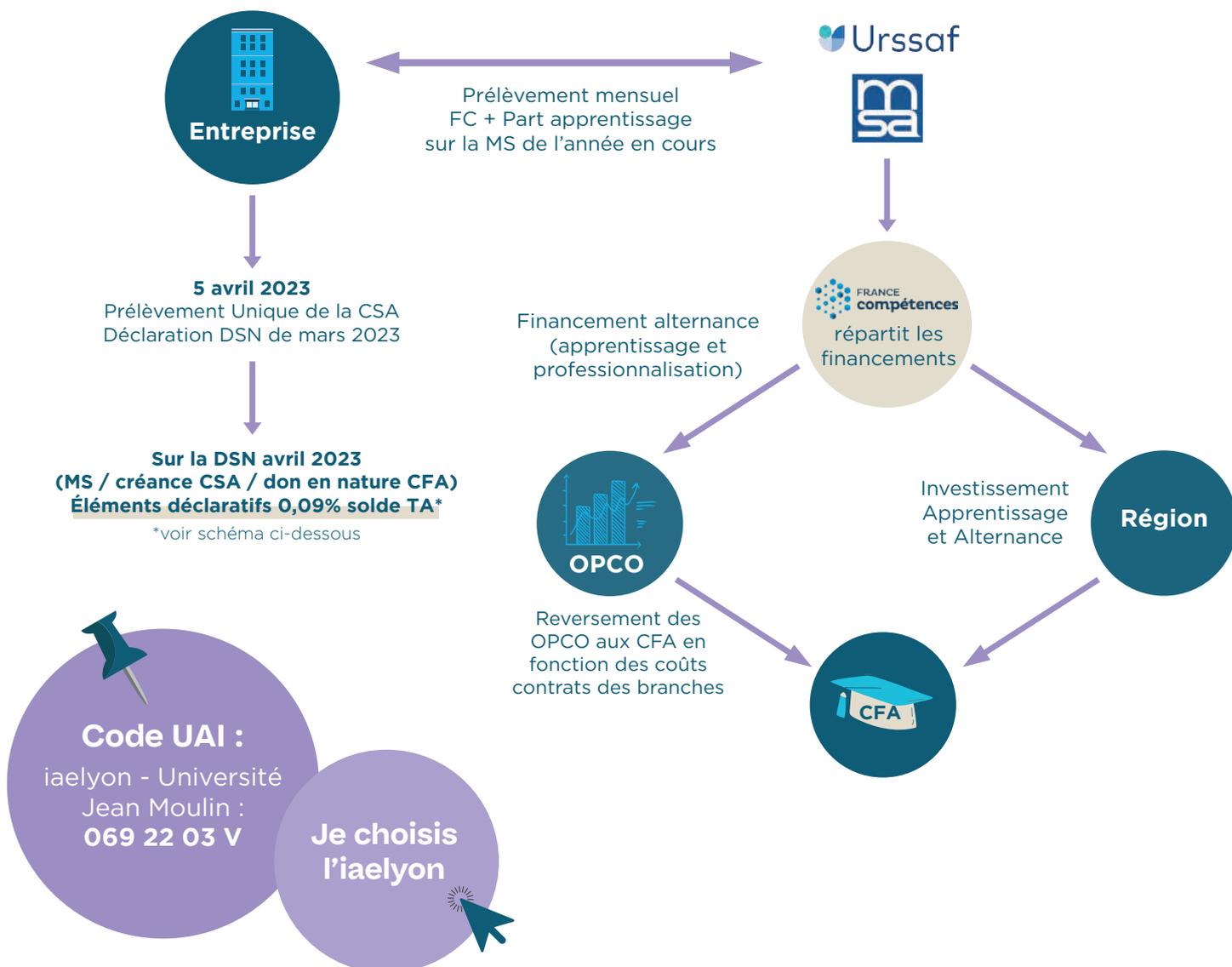
Elle est destinée au financement de l'apprentissage.

2 Le **Solde de la Taxe d'Apprentissage**, correspondant à 0.09% MS N-1 qui est prélevé le 5 ou 15 mai par URSSAF/MSA.

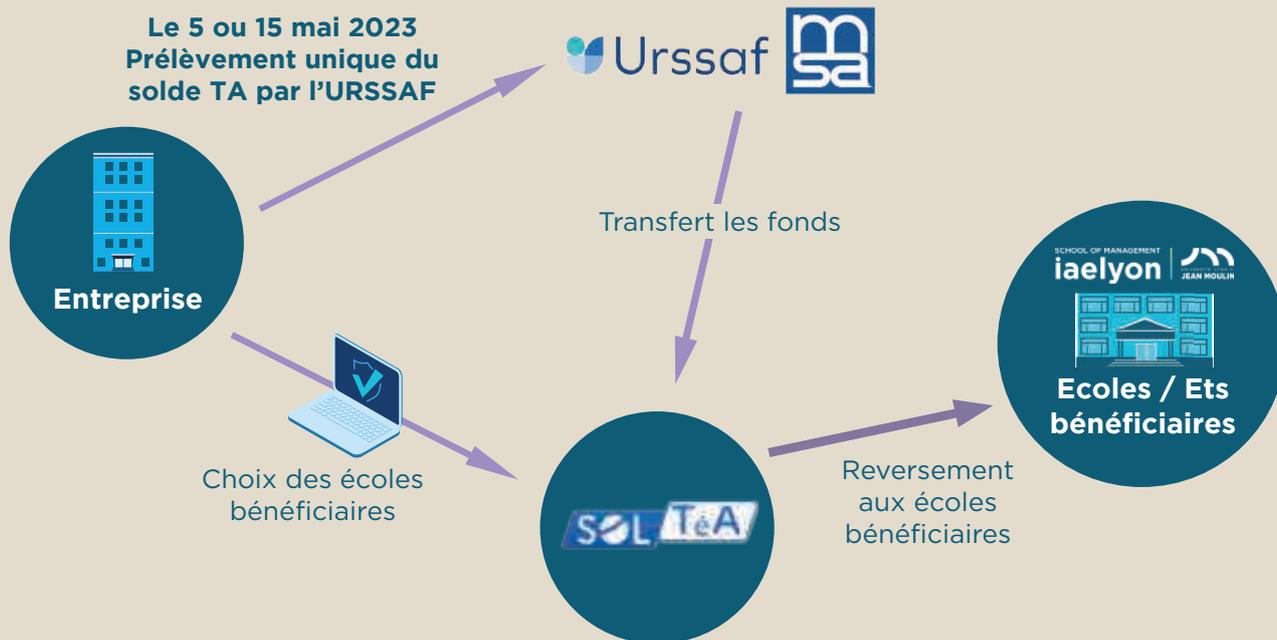
Il est destiné au financement des formations initiales technologiques et professionnelles hors apprentissage.



Schéma complet du versement de la TA 2023



Focus sur le solde de la TA (0.09% MS N-1)



Calendrier versement du solde de la TA

Avril
2023

Déclaration des éléments comptables de la masse salariale 2022 via la DSN d'avril 2023

5 mai
2023

Pour les entreprises de plus de 50 salariés
Prélèvement de votre Solde de la Taxe d'Apprentissage par l'URSSAF et MSA

15 mai
2023

Pour les entreprises de moins de 50 salariés
Prélèvement de votre Solde de la Taxe d'Apprentissage par l'URSSAF et MSA

À partir
du 25
mai 2023

Attribution du Solde de la Taxe d'Apprentissage sur la plateforme SOLTéA aux établissements habilités, dont fait partie l'iaelyon.

15 juillet
2023

Versement des fonds, par la Caisse des Dépôts et Consignation, aux établissements

Code UAI :

iaelyon - Université
Jean Moulin :
069 22 03 V

Je choisis
l'iaelyon

La plateforme SOLTéA

La plateforme SOLTéA, développée par la Caisse des Dépôts et Consignation (CDC), permet aux entreprises de flécher leurs fonds vers les établissements ou organismes habilités **à partir du 25 mai**.

- ✓ Choisir grâce à un moteur de recherche les établissements et/ou formation à soutenir
- ✓ Suivre les versements réalisés aux établissements
- **Les fonds non fléchés deviendront des fonds libres et seront réattribués aux établissements selon des critères non définis à ce jour.**

Code UAI :

iaelyon - Université
Jean Moulin :
069 22 03 V

Je choisis
l'iaelyon

Comment flécher votre solde de la taxe d'apprentissage à l'iaelyon ?

En 2023, vous affectez votre Solde de la Taxe d'Apprentissage aux établissements de votre choix via la plateforme SOLTéA, développée par la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC).

- Munissez-vous de vos identifiants, via Net-Entreprise, pour accéder à la plateforme SOLTéA
- Choisissez d'attribuer tout ou partie de votre solde TA aux formations de **l'iaelyon (UAI : 069 22 03 V) à partir du 25 mai**
- Répartissez le montant de votre solde TA en pourcentage
- Informez-nous pour ne pas être relancé

Besoin d'informations ?

Nous sommes à votre écoute pour vous accompagner et répondre à vos questions :



Anne BENTZ
Responsable partenariats entreprises
anne.bentz@univ-lyon3.fr
Tél. : 04 78 78 70 70



Anne-Sophie ABRIAL
Chargée de développement
anne-sophie.abrial@univ-lyon3.fr
Tél. : 04 26 31 88 54

iaelyon School of Management

Université Jean Moulin
Pôle Relations Entreprises & Partenariats
1C, avenue des Frères Lumière - CS 78242
69372 LYON CEDEX 08

iae.univ-lyon3.fr - Thinklarge.fr -    

